



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE



Direction de la Communication

NEWS

Revue de presse



Jeudi 23 février 2023



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Réunion du Gouvernement: plusieurs secteurs à l'ordre du jour

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement, consacrée à l'examen de questions liées au secteur de l'agriculture, de l'énergie, de la Santé, de la poste et des télécommunications, du commerce, et de la communication, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral : "Le Premier ministre, Monsieur Aïmene Ben abderrahmane, a présidé, ce mercredi 22 février 2023, une réunion du Gouvernement tenue au Palais du Gouvernement.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Douanes: une nouvelle structure du tarif douanier en vigueur à partir du 1 mars prochain

Une nouvelle structure du tarif douanier sera applicable à partir du 1 mars prochain, suite aux amendements ayant touché 375 sous positions tarifaires de certains produits, a annoncé la Direction générale des douanes (DGD).



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Réunion du gouvernement: une feuille de route pour l'émergence de zones franches

Le gouvernement a examiné, lors de sa réunion hebdomadaire présidée mercredi par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, une communication sur les zones franches, permettant de tracer une feuille de route visant la mise en place d'un "vrai écosystème" favorisant l'émergence de ces zones, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.



Le président Tebboune consolide sa relation de confiance avec les algériens : L'espoir renaît

«Le citoyen est une ligne rouge, son bien-être est la priorité des priorités», indique le communiqué du Conseil des ministres. Le moins que l'on puisse dire, c'est que les propos du Président Abdelmadjid Tebboune lors du dernier conseil des ministres, ont eu l'heur de plaire à une opinion publique qui lui est déjà largement favorable, et cela, de par le rapprochement débonnaire qu'il a su opérer en l'espace de trois années à la tête du pays.



Mises au point du Président de la république en Conseil des ministres : Un recadrage salutaire qui prouve la proximité de Tebboune avec le peuple

L'économiste a également souligné que le président de la République a «réitéré la priorité de toute action du gouvernement envers le citoyen, avec l'obligation de travailler en vue de lever l'ensemble des contraintes pouvant éventuellement entraver le bien-être du citoyen de manière générale».



Transition numérique : «Le capital humain, un élément essentiel»

L'économiste Abderahmane Aya estime que le problème qui entrave le processus de développement dans divers domaines en Algérie demeure « l'échec » de la généralisation de la numérisation, susceptible, selon lui, de « mettre fin » aux pratiques administratives et bureaucratiques.



Les importations sont un facteur de régulation du marché : Un recadrage nécessaire

La production nationale a certes connu un bond remarquable. La protection du produit national est nécessaire. Néanmoins, la façon radicale avec laquelle est menée cette politique a fini par perturber le marché...



Contrôleurs financiers dans les administrations publiques : Le processus de promotion a débuté

La promotion des fonctionnaires du service public a été lancée. Le ministère des Finances a en effet instruit toutes les administrations dans les différentes wilayas à l'effet de sélectionner ceux qui remplissent les conditions de promotion, dans tous les secteurs de la Fonction publique au titre de l'année 2022.



Tarif douanier : Application d'une nouvelle structure à partir du 1er mars

Une nouvelle structure du tarif douanier sera applicable à partir du 1 mars prochain, suite aux amendements ayant touché 375 sous positions tarifaires de certains produits, a annoncé la Direction générale des douanes (DGD).



Douanes: une nouvelle structure du tarif douanier en vigueur à partir du 1 mars prochain

Une nouvelle structure du tarif douanier sera applicable à partir du 1 mars prochain, suite aux amendements ayant touché 375 sous positions tarifaires de certains produits, a annoncé la Direction générale des douanes (DGD).



Demande mondiale de pétrole : Des prévisions en hausse

Face à des indicateurs favorables à la consommation de pétrole, dont la réouverture en Chine et la reprise du secteur de l'aviation, les prévisions de croissance de la demande en 2023 sont révisées à la hausse. C'est le cas chez Morgan Stanley qui prévoit désormais une augmentation de 1,9 millions de barils par jour contre 1,4 mbj antérieurement, soit une estimation relevée de 36%.



Tlemcen - Activité agricole : les assurances de l'administration des impôts

L'administration fiscale œuvre à jouer son rôle déterminant et bénéfique, pour informer, accompagner, soutenir et apporter les solutions d'ordre fiscal se posant aux exploitants agricoles et éleveurs, qui activent en dehors de la sphère administrative.



Mahfoud Kaoubi : « Il y a une véritable résistance au changement par rapport aux objectifs tracés par le président Tebboune » : Lenteurs sur certains produits et persistance de certaines pratiques

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune, hausse le temps, et ce n'est pas la première fois, il avait déjà averti, il a donné des orientations et des directives, il a même fixé les délais et les échéances à chaque Conseil des ministres, mais les lenteurs bureaucratiques demeurent à croire que les vieilles habitudes ont la peau dure.



فيما تجرى الامتحانات المهنية يومي 24 و25 فيفري : الحكومة تحضر لقوائم المعنيين بالترقية للسنة الجارية

طلبت وزارة المالية تحضير القوائم الاسمية للموظفين المعنيين بالترقية للسنة الجارية 2023. وأوردت الوزارة، في مراسلة بعثت بها بتاريخ 20 فيفري الجاري، أن القوائم الاسمية، تشمل الترقيات "الاختيارية، والترقية على أساس الامتحان المهني، إضافة إلى الترقية على أساس الشهادة"، وحددت تاريخ 22 فيفري، كأخر أجل للعملية.

تنسيقة العاصمة تفتح السبت المقبل ورشة التحصيل: المحضرون القضاة يرددون دعم الخزينة العمومية

تنظم تنسيقية المحضرين القضاة لمجلس قضاء الجزائر العاصمة السبت المقبل بكلية الطب بين عكنون يوما دراسيا تكوينيا، وهو الثاني بعد أشهر من تنظيمها ملتقاها الأول بكلية الحقوق بسعيد حمدين شهر جوان الفارط، لمناقشة اشكالات البيوع العقارية وامهار الشيك بالصيغة التنفيذية.



هيكل جديد للتعريف الجمركية بداية من مارس القادم

سيدخل هيكل جديد للتعريف الجمركية حيز التنفيذ ابتداء من الفاتح مارس القادم، اثر التعديلات التي مست 375 بندا تعريفيا فرعيا لبعض المنتجات، حسب ما اعلنته المديرية العامة للجمارك: "تنفيذا لتعليمات السلطات العمومية وفي اطار متابعة عملية تطهير البنود الفرعية تحمل اسم (الآخري)، قامت ادارة الجمارك بتعديل هيكل التعريف الجمركية لتغطية بنود فرعية معينة ومصنفة حاليا مع بنود تعريفية غيرها تسمى بـ (الآخري)"، حسب نفس المصدر.



جمارك: بداية من أول مارس.. دخول هيكل جديد للتعريف الجمركية حيز التنفيذ

أعلنت المديرية العامة للجمارك عن دخول هيكل جديد للتعريف الجمركية حيز التنفيذ ابتداء من 1 مارس القادم. وحسب تعليمات ذات المديرية وجاء هذا الهيكل الجديد اثر التعديلات التي مست 375 بندا تعريفيا فرعيا لبعض المنتجات.

ALI BEY NASRI :

«50% du marché national est informel»

Pour réduire la facture des importations, le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal), Ali Bey Nasri, insiste sur la maîtrise des statistiques, mais aussi sur la prévision et la projection dans tous les secteurs.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Intervenant hier mercredi, sur la chaîne de télévision Echorouk News, le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal), Ali Bey Nasri, fait remarquer que les importations de l'Algérie n'ont en aucun cas baissé, malgré la mise en place de la plateforme du fichier national du produit algérien. Au contraire, note-t-il, «elles ont augmenté».

Il rappelle à cet effet que les importations nationales étaient de 34 milliards de dollars en 2020, avant de grimper à 37 milliards de dollars en 2021. En 2022, elles ont atteint 40 milliards de dollars.

Une situation qu'il incombe en premier lieu à l'absence de statistiques fiables en Algérie. «Nous ne pouvons

pas maîtriser les statistiques car 50% du marché national est informel», dit-il. Selon lui, même l'offre et la demande ne sont pas parfaitement identifiées. Il regrette d'ailleurs que l'Office national des statistiques (ONS) ne joue pas pleinement son rôle, et ce, malgré tous les instruments qu'il détient.

Ali Bey Nasri pointe également du doigt certaines décisions des pouvoirs publics, notamment pour le commerce extérieur. Il évoque ainsi la plateforme du fichier national du produit algérien par laquelle doit passer la vente en l'état. Or, précise-t-il, «la base de la vente en l'état est l'autorisation commerciale».

Pour lui, cette plateforme ne concerne que les produits algériens car, explique-t-il, «le président de la République a parlé de protection de la production nationale».

Il cite l'exemple des pièces détachées non fabriquées en Algérie, ainsi que les matières premières de nombreux secteurs d'activités qui ne sont pas produites localement. «Pourquoi doit-on passer par cette plateforme pour avoir l'autorisation d'importation de ces produits, alors qu'ils ne sont

pas fabriqués dans notre pays ?», s'interroge-t-il.

Il affirme que le recours à ce procédé dans ces cas ne fait que ralentir les opérations d'importation. Pis encore, il peut provoquer le monopole. «Le premier opérateur qui aura l'autorisation d'importation de ces produits non fabriqués en Algérie pourra monopoliser le marché», dit-il.

Il déplore, en outre, l'application des décisions prises du jour au lendemain. «Il faut accorder aux opérateurs, notamment aux importateurs, les délais nécessaires avant d'appliquer les nouvelles décisions», insiste-t-il.

Insistant sur la «prévision» et la «projection», le président de l'Association nationale des exportateurs algériens souligne l'importance de l'évaluation dans tous les secteurs. Il estime, par ailleurs, que l'État doit faciliter l'investissement pour assurer une production nationale dans tous les secteurs. Pour ce faire, il suggère d'accorder aux importateurs qui détiennent déjà un réseau commercial de produire localement leurs produits.

Ry. N.

RESTRICTION DES IMPORTATIONS

Séparer le bon grain de l'ivraie

La restriction des importations fait l'objet depuis trois ans de directives et de notes qui, si elles sont les bienvenues pour protéger la production nationale, elles n'en ont pas moins suscité de sérieux tracasseries pour des opérateurs économiques et des consommateurs dans bien des cas.

«La réduction de la facture d'importation ne doit pas se faire au détriment des besoins du citoyen, mais en tenant compte de la disponibilité de la production nationale, quantitativement et qualitativement.» C'est dit sans ambages, dans ce qui a pris les contours d'une mise au point ferme de la présidence de la République. C'est d'une clarté, en tous les cas, qui s'imposait eu égard aux perturbations — pour ne pas dire plus — qui ont affecté le très fragile marché domestique en pleine restructuration. La disparition des étals de produits et marchandises qu'ils soient importés puis commercialisés en l'état ou de produits fabriqués localement à partir d'intrants importés a été comme le revers de la médaille pour les auteurs de ces décisions qui n'ont eu d'yeux que pour deux paramètres : la protection de la production nationale et la réduction de la facture d'importation, sans trop se soucier de ce que ces décisions pouvaient occasionner comme perturbations sur le quoti-

dien des citoyens et celui des opérateurs économiques.

En effet, des quiproquos, des levées de bouclier et surtout des répercussions ont été induites par des décisions, notes et autres instructions émises par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. Il en a été ainsi lorsqu'avait été émise une instruction dudit ministère ordonnant aux opérateurs économiques de consulter la plateforme des productions nationales, préalablement à toute opération de domiciliation bancaire, pour vérifier l'indisponibilité des produits à importer sur le marché national. Une instruction destinée à protéger la production nationale — ce qui se comprend aisément — mais qui, en fin de compte, a produit un tas d'impondérables pour des producteurs de diverses filières, notamment des importateurs d'intrants indispensables, tels que des opérateurs de l'industrie pharmaceutique qui ont obligé leur ministère à réagir puis d'intercéder en faveur des producteurs du secteur



afin que ceux-ci soient exemptés de la présentation du controversé document de l'Algex (l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex), afin d'importer de la matière première indispensable à leur production. Idem pour des intervenants dans le secteur de l'agriculture, qui du jour au lendemain, se sont retrouvés devant une interdiction d'importer qui des semences, qui des produits phytosanitaires ou encore du matériel d'irrigation et même des produits vétérinaires. État de fait qui dans ce cas a également obligé le ministre de l'Agriculture d'imiter son pair de l'industrie pharmaceutique pour permettre aux opérateurs de ne pas se retrouver sur le carreau.

Il en a été également ainsi lorsqu'avait été soumise à une forte taxation l'importation de matériel informatique et de téléphonie mobile, pourtant indispensables pour donner corps à l'objectif de faire entrer le pays effectivement dans l'ère de la numérisation, en mettant le paquet sur l'économie de la connaissance. De parfaits exemples, en somme, de ces perturbations dénoncées dans la mise au point de la présidence de la République, destinée à faire comprendre qu'il n'a jamais été question d'interdire l'importation, «l'auto-suffisance n'existe dans aucun pays au monde, les importations sont nécessaires».

Azedine Maktour

L'ACTION DE L'EXÉCUTIF CRITIQUÉE

Vers un remaniement gouvernemental ?

Le ton ne laisse aucune place au doute : l'action du gouvernement n'est pas du tout du goût du président de la République. La dépêche publiée par l'agence officielle parle de «colère réelle». Si son auteur ne désigne pas les ministres visés, c'est visiblement l'action commune qui n'est pas à la hauteur des attentes, même si on peut aisément deviner qui sont dans le viseur. Déjà évoqué par Tebboune, le remaniement gouvernemental apparaît désormais comme imminent.

Nawal Imès - Alger
(Le Soir) - Au lendemain d'un Conseil des ministres, en apparence ordinaire, l'agence de presse officielle a publié une dépêche dans laquelle son auteur parle de «coup de gueule» et de «colère réelle» du

liards de dollars. L'autosuffisance n'existe dans aucun pays au monde, les importations sont nécessaires». Autre motif d'insatisfaction : la traduction de certaines décisions relatives à l'autorité de l'État que «certains comprennent autorita-

L'auteur de la dépêche laisse entendre que les directives de Tebboune sont soit mal interprétées soit tout simplement non appliquées sur le terrain.

président de la République. Son origine ? «La cadence de traitement de nombreux dossiers par le gouvernement», mais également «des échéances très élastiques, des chiffres approximatifs et des décisions qui perturbent le quotidien des citoyens et celui des opérateurs économiques».

L'auteur de la dépêche laisse entendre que les directives de Tebboune sont soit mal interprétées soit tout simplement non appliquées sur le terrain. C'est le cas, par exemple, du dossier des importations puisque selon la même dépêche, le président de la République «n'a, à aucun moment, interdit les importations. Il a plutôt exigé la fin de l'anarchie. Comprendre : pas d'importations de produits dont le citoyen n'en a aucun besoin. Il a exigé d'assainir le secteur pour mettre fin aux surfacturations, source de transferts illégaux d'importantes sommes en devises, qui se chiffrent en mil-

lions de dollars. L'autosuffisance n'existe dans aucun pays au monde, les importations sont nécessaires». Clairement, le

Autre motif d'insatisfaction : la traduction de certaines décisions relatives à l'autorité de l'État que «certains comprennent autoritarisme»

département du commerce est visé puisque depuis plusieurs mois déjà, de nombreuses décisions avaient été prises en faveur de la réduction des importations. Le tour de vis opéré par le département de Rezig, s'il a participé à réduire la facture des importations, a eu pour conséquences de créer des tensions sur certains produits.

Si le ministre du Commerce n'a cessé de faire la promotion du produit local, certaines de ses décisions ont déstabilisé les opérateurs économiques au



Photo: NA

moment où le pays tente d'assainir l'environnement des affaires à travers une loi sur les investissements plus attractive.

Également visé, le département de l'intérieur et des collectivités locales où là encore, il est attendu beaucoup pour booster

mental. Le président de la République avait eu à s'exprimer à ce sujet sans jamais désavouer le Premier ministre. Il a eu à affirmer à plusieurs reprises que tout changement devait obéir à des critères d'évaluation.

Tebboune a déjà eu à affirmer que certains de ses ministres ne suivaient pas forcément la cadence voulue, souvent par manque d'expérience. Visiblement, l'indulgence du président de la République a atteint ses limites, en témoigne le ton particulièrement virulent de la dépêche qui laisse peu de place à une autre interprétation que celle de changements imminents de la composante de l'exécutif.

Tebboune a déjà eu à affirmer que certains de ses ministres ne suivaient pas forcément la cadence voulue, souvent par manque d'expérience.

Globalement, c'est visiblement dans sa globalité que l'action de l'exécutif est montrée du doigt, laissant entrevoir l'imminence d'un remaniement gouverne-

Le dernier remaniement avait été opéré en septembre dernier et n'avait touché que six départements.

N. I.

COUP DE GUEULE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Réactions mitigées de la classe politique

Les partis ne sont pas nombreux à manifester des réactions par rapport au coup de gueule du président de la République lors du dernier Conseil des ministres révélé par l'agence de presse officielle (APS).

Mohammed K. - Alger (Le Soir) - Ils n'étaient pas chauds, du moins, hier mercredi, les partis à exprimer une réaction, minime soit-elle, par rapport au coup de gueule du chef de l'État lors du dernier Conseil des ministres révélé par Algérie Presse Service, l'agence de presse officielle. Seuls trois d'entre eux ont daigné s'exprimer à ce sujet, les autres ayant jugé «inopportun» de commenter une lecture d'un média, l'agence de presse officielle, soit-elle.

C'est ainsi que le président de Jil Jadid qualifie cette réaction du président de la République contre «la léthargie évidente» du gouvernement en général de «pertinente». «À Jil Jadid, nous avons, à plusieurs reprises, par communiqués, interviews ou dans des déclarations orales, à la télévision, attiré l'attention des pouvoirs publics sur les multiples failles de la politique gouvernementale actuelle. En particulier, l'exagération de la bureaucratie qui, de nouveau, encourage la corruption, le problème des médias qui n'arri-

vent plus à opérer d'une manière fonctionnelle. La censure semble peser sur l'ensemble des médias et la classe politique a été totalement marginalisée», affirme Soufiane Djillali. Pour lui, «autant des succès probants ont été réalisés par notre diplomatie avec des positions incontestablement courageuses et audacieuses, autant l'économie en général, l'administration du pays sont très en retard et agissent même à rebours pour remonter vers les années 1970».

Et d'estimer qu'il est temps «d'engager une politique de gouvernance pour pousser les Algériens à investir dans leur pays, à activer les énormes richesses endormies pour favoriser l'emploi, le développement et préparer l'Algérie à intégrer le groupe des Brics, dont le taux de croissance et le PIB sont au-dessus des nôtres. Beaucoup de dossiers d'urgence attendent, comme c'est le cas des projets de loi sur les médias, sur les importations et les exportations et la stimulation de la production nationale, sans compter les graves

problèmes que vivent l'université et l'éducation nationale».

Le président de Jil Jadid invite, enfin, la classe politique à «reprendre des couleurs et qu'il y ait une contribution générale pour l'unité et l'immunité du pays».

Du côté du Rassemblement pour la culture et la démocratie, cette sortie du chef de l'État lors du dernier Conseil des ministres sonne comme un «aveu d'échec de ses politiques et de son incapacité de répondre aux besoins et aux aspirations du peuple». Cela dénote également, souligne le chargé de la communication du parti, son «incapacité à maîtriser les ministres, l'administration en général».

«Il y a véritablement velléité et volonté de dire que les fautes incombent aux autres et pas à moi».

Chez le Rassemblement national démocratique, on ne s'étonne point de cette sortie du président de la République, puisqu'on affirme s'y attendre. Surtout, soutient le chargé de la communication du parti, que le chef de l'État a «réuni pour le gouvernement toutes les conditions de la réussite avec, notamment, une loi de finances astronomique». Pour Safi

Larabi, certains membres du gouvernement se sont distingués par des mesures marquées du sceau de l'improvisation et du populisme», rappelant que le parti n'avait jamais cessé de dénoncer des «poches de résistance au programme de renouveau du président de la République».

Pour rappel, une dépêche de l'APS datée d'avant-hier mardi avait évoqué une «colère» du président de la République qui «n'est pas du tout content de la cadence de traitement de nombreux dossiers par le gouvernement».

Entre autres causes de ce coup de gueule présidentiel, des échéances très élastiques, des chiffres approximatifs, des décisions qui perturbent le quotidien des citoyens et celui des opérateurs économiques, confusion entre autorité de l'État et autoritarisme, et entre protection de la production nationale et protectionnisme, en sus d'ordres jamais donnés par le chef de l'État pour la destruction de constructions illucites alors qu'il s'agissait de prendre des mesures pour que cela ne se reproduise plus à l'avenir et qu'il faut agir en amont, pas une fois la bâtisse construite et habitée». **M. K.**

DOUANES

Une nouvelle structure du tarif douanier en vigueur à partir du 1^{er} mars prochain

Une nouvelle structure du tarif douanier sera applicable à partir du 1^{er} mars prochain, suite aux amendements ayant touché 375 sous-positions tarifaires de certains produits, a annoncé la Direction générale des douanes (DGD).

«En exécution des instructions des pouvoirs publics et dans le cadre de la poursuite de l'opération d'assainissement des sous-positions tarifaires intitulées "autres", l'administration des douanes a procédé à l'amendement de la structure du tarif douanier, à l'effet de couvrir, par des sous-positions spécifiques, certains produits classés actuellement dans les sous-positions tarifaires dénommées "autres",

a précisé la DGD dans une note.

Signée par le directeur général de cette institution, Noureddine Khaldi, et publiée sur son site web, la note est adressée aux directeurs régionaux des douanes et les chefs de service régionaux des contrôles a posteriori.

Ainsi, cette modification, qui a touché 375 sous-positions intitulées actuellement «autres», est traduite par la création de 295

nouvelles sous-positions tarifaires pour couvrir spécifiquement certains produits, la modification des libellés de 329 sous-positions pour préciser leurs portées, ainsi que la suppression de 48 sous-positions suite à leur subdivision.

Tout en rappelant que cet amendement constitue un complément aux modifications opérées et appliquées depuis le 1^{er} septembre 2022, la DGD a fait savoir que la nouvelle structure du tarif douanier entrera en vigueur le 1^{er} mars prochain.

Ces modifications ne concer-

nent que «la partie relative à la désignation et à la codification des produits» et «n'affectent nullement les taux des droits et taxes figurant au tarif douanier», est-il souligné dans cette note.

Au sujet de cette opération d'amendement, elle s'inscrit, selon la DGD, dans «la deuxième phase d'un processus de restructuration de la structure du tarif douanier dans sa partie relative à la codification et à la désignation des marchandises, en vue de réduire la portée des sous-positions tarifaires intitulées "autres" à travers leur éclate-

ment, la modification de leurs libellés ou la création de nouvelles sous-positions nationales».

Par ailleurs, la DGD a expliqué que les modifications apportées à la structure du tarif douanier ont été opérées sur «la base des propositions formulées par certains secteurs ministériels associés» et «concernent principalement les sous-positions tarifaires dénommées "autres" pour lesquelles il a été enregistré un volume d'importation "considérable"».

APS

A partir du 1er mars Une nouvelle structure du tarif douanier

Une nouvelle structure du tarif douanier sera applicable à partir du 1er mars prochain, suite aux amendements ayant touché 375 sous positions tarifaires de certains produits, a annoncé la Direction générale des douanes (DGD).

"En exécution des instructions des pouvoirs publics et dans le cadre de la poursuite de l'opération d'assainissement des sous positions tarifaires intitulées "autres", l'administration des douanes a procédé à l'amendement de la structure du tarif douanier, à effet de couvrir, par des sous positions spécifiques, certains produits classés actuellement dans les sous positions tarifaires dénommées "autres", a précisé la DGD dans une note.

Signée par le directeur général de cette institution, Noureddine Khaldi, et publiée sur son site web, la note est adressée aux directeurs régionaux des douanes et les chefs de services ré-

gionaux des contrôles à posteriori. Ainsi, cette modification, qui a touché 375 sous positions intitulées actuellement "autres", est traduite par la création de 295 nouvelles sous positions tarifaires pour couvrir spécifiquement certains produits, la modification des libellés de 329 sous positions pour préciser leurs portées, ainsi que la suppression de 48 sous positions suite à leur subdivision.

Tout en rappelant que cet amendement constitue un complément aux modifications opérées et appliquées depuis le 1er septembre 2022, la DGD a fait savoir que la nouvelle structure du tarif douanier entrera en vigueur le 1er mars prochain.

Ces modifications concernent que "la partie relative à la désignation et à la codification des produits" et "n'affectent nullement les taux des droits et taxes figurant au tarif douanier", est-il

souligné dans cette note. Au sujet de cette opération d'amendement, elle s'inscrit, selon la DGD dans, "la deuxième phase d'un processus de restructuration de la structure du tarif douanier dans sa partie relative à la codification et à la désignation des marchandises, en vue de réduire la portée des sous positions tarifaires intitulées "autres" à travers leur éclatement, la modification de leurs libellés ou la création de nouvelles sous positions nationales".

Par ailleurs, la DGD a expliqué que les modifications apportées à la structure du tarif douanier ont été opérées sur "la base des propositions formulées par certains secteurs ministériels associés" et "concernent principalement les sous positions tarifaires dénommées "autres" pour lesquelles il a été enregistré un volume d'importation "considérable".

APRÈS LE CONSTAT DE DÉFAILLANCE DE PLUSIEURS MINISTRES

QUE FERA TEBBOUNE ?

Par Omar Berbiche

Deux dossiers sensibles ont été examinés, dimanche, par le Conseil des ministres, sous le sceau de l'urgence. Il s'agit, d'une part, de l'opération de démolition des constructions illicites menée, au pas de charge, au cours de ces derniers jours par certaines wilayas, provoquant colère et indignation de la part des familles qui ont vu leurs demeures livrées, sans préavis, aux bulldozers, et d'autre part, de l'effolement de la mercuriale des prix et du phénomène de la pénurie, à quelques encablures du mois sacré de Ramadhan. Une situation qui a incité le Conseil des ministres à prendre les mesures appropriées pour réguler le marché et stabiliser les prix.

Depuis son arrivée à la tête de l'Etat, le président Abdelmadjid Tebboune a inauguré son propre style de communication présidentielle. En dehors de ses interventions dans le cadre de ses activités officielles, de ses rencontres périodiques avec les médias nationaux, les réunions hebdomadaires du Conseil des ministres se sont imposées comme un tribune privilégiée pour le chef de l'Etat en vue de prodiguer des instructions, des orientations et des ordres au gouvernement, aux walis et à l'ensemble des structures exécutives pour recadrer les choses, corriger les dysfonctionnements, imprimer un rythme plus soutenu à la dynamique du développement national dans les différents secteurs d'activité, pointer du doigt le manque d'engagement dans la concrétisation des objectifs tracés. La solennité du cadre des réunions du Conseil des ministres impose au chef de l'Etat une certaine retenue dans ses interventions, même s'il ne se prive pas de tancer des ministres en charge de certains secteurs, dont il attend plus, en termes de performances et de résultats de gestion, en égratignant, parfois, le gouvernement. Le dernier Conseil des ministres a quelque peu dérogé à la règle. La coupe présidentielle était manifestement pleine. Le ton du discours du chef de l'Etat est monté en puissance, s'insurgeant contre la légèreté, le manque de coordination et l'absence de vision avec lesquels a été engagée l'opération de démolition des constructions illicites, et l'incapacité des responsables concernés à lutter efficacement et durablement contre le phénomène de la spéculation, assainir la situation du marché de la consommation au double plan de la maîtrise des



PHOTO: DR

prix et de la disponibilité de certains produits de large consommation.

UN LOURD RÉQUISITOIRE

Quand on lit le communiqué du dernier Conseil des ministres et, à bien analyser la réaction indignée du président de la République sur la manière cavalière avec laquelle l'opération de démolition des constructions illicites est menée et dont les images ont choqué les citoyens, même si, dans le fond, l'infraction est dûment avérée, il est à se demander qui a donné l'ordre de faire intervenir les bulldozers sans avoir pris le soin d'accorder aux propriétaires des maisons démolies la possibilité d'épuiser toutes les voies de recours garanties par la loi, tel que relevé par le chef de l'Etat. Des lois relatives à la régularisation des constructions illicites ont été édictées. Des dossiers de régularisation déposés par les citoyens au niveau des APC sont en souffrance depuis des années en raison des lenteurs bureaucratiques, et cela en dépit de la promulgation de lois relatives à l'assainissement du dossier des constructions illicites. Une décision administrative d'un wali ou d'un président d'APC de démo-

lition d'une bâtisse illicite peut-elle se mettre en porte-à-faux par rapport à la loi ?

Le même constat est établi sur l'impuissance des pouvoirs publics à organiser le marché, en dépit des mesures prises pour imposer l'usage de la facturation, l'assainissement du fichier des importateurs afin de lutter contre le phénomène de la surfacturation, la criminalisation de la spéculation, à travers l'adoption de lois répressives contre les spéculateurs exposés à des peines d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 30 ans...

Les mises au point faites par le président Tebboune sur l'action de l'Exécutif lors du dernier Conseil des ministres dissimulent une profonde «colère» du locataire d'El Mouradia, si l'on se fie à une dépêche de l'agence de presse APS. L'agence officielle dépeint un Président «mécontent de la cadence de traitement de nombreux dossiers par le gouvernement». Des échéances «élastiques», des chiffres «approximatifs», des décisions qui «perturbent» le quotidien des citoyens et des opérateurs économiques, la confusion faite entre «l'autorité de l'Etat» et «l'autoritarisme», entre «la protection de la production

«nationale» et «le protectionnisme», le lourd réquisitoire du chef de l'Etat contre les forces de l'immobilisme tapies dans les institutions de l'Etat sonne comme une sévère mise en garde annonciatrice de changement au niveau des structures qui auraient failli dans leur mission, selon le diagnostic présidentiel. Par le passé, le président Tebboune n'avait pas hésité à limoger, séance tenante, des membres du gouvernement qui n'auraient pas été à la hauteur de ses attentes. En affirmant n'avoir jamais «ordonné la destruction des constructions illicites, mais plutôt de prendre des mesures pour que cela ne se reproduise pas à l'avenir», selon les confidences rapportées par l'agence APS, le Président a voulu prendre à témoin l'opinion publique sur l'existence de forces du mal au sein de l'appareil de l'Etat qui cherchent à décrédibiliser la parole et l'action de l'Etat qu'il incarne en tant que président de la République. Les prérogatives constitutionnelles liées à la nature semi-présidentielle du système politique en place lui donnent de larges pouvoirs pour opérer les changements nécessaires dans les choix stratégiques, les politiques publiques, les nominations de l'équipe gouvernementale et aux autres hautes fonctions de l'Etat. L'exercice d'exorcisme auquel il s'est livré, à cœur ouvert, face aux citoyens qui s'interrogent où est l'Etat devant les pénuries fabriquées, l'envolée des prix, appelle deux remarques : soit que les barons de l'informel et de l'ordre bureaucratique sont plus puissants qu'on ne le pense, au point de menacer la cohésion nationale, soit que le président Tebboune veut s'appuyer sur l'opinion publique pour apporter les correctifs nécessaires en lui disant tout, pourquoi le pays ne marche pas à la cadence voulue et que les performances attendues ne sont pas au rendez-vous. Dès lors que le diagnostic est établi et que le mal est circonscrit, il faudra s'attendre à ce que le président Tebboune joigne l'acte à la parole en donnant un vigoureux coup de pied dans la fourmière. Le temps lui est compté, à deux ans de l'élection présidentielle sur laquelle il a annoncé, lors d'une récente rencontre avec la presse, qu'il prendra sa décision «le moment venu» quant à sa candidature pour un second mandat, préférant d'ici là, avait-il expliqué, se consacrer à la poursuite de la concrétisation de son programme présidentiel.

O. B.

COMMENTAIRE

Volée de bois vert !

Par Mohamed Tahar Messaoudi

Colère noire du président Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres qui s'est tenue ce lundi. Autrement dit, il aurait passé un sacré savon à certains ministres du gouvernement d'Aïmene Benabderrahmane, accusés de «passivité» et d'«incompétence» dans l'application de ses directives et de ne pas avoir compris la philosophie générale contenue dans son programme d'action qui s'articule, ne cesse-t-il de répéter, autour du citoyen et de son bien-être.

Les premières «salves» du président de la République ont été dirigées contre le ministre de l'Intérieur et celui de l'Habitat, qui ont programmé et exécuté la démolition de logements construits de manière illicite à travers plusieurs régions du pays. Une opération exécutée avec beaucoup de zèle dans certaines wilayas, où sévit un grand froid hivernal. Son impact sur l'opinion nationale a été très négatif. M. Tebboune en a pris conscience. Son courroux se justifie par le fait qu'il n'a jamais ordonné la destruction des constructions illicites, surtout en hiver, mais qu'il a simplement fait remarquer que les autorités locales auraient dû empêcher la construction de ces bâtisses illégales dès le début des travaux. Aujourd'hui, de nombreuses familles se retrouvent à la rue ou en situation de détresse après avoir consacré toutes leurs économies à la construction de leur demeure. Est-ce à dire que le Président va agir pour apporter une aide ou une compensation à ces familles ? Le gouvernement est mis devant ses responsabilités concernant ce dossier et devrait bientôt clarifier ses intentions selon les instructions du chef de l'Etat.

L'autre ministre ciblé par Tebboune serait celui du Commerce, qui avait affirmé que le Président avait décidé de mettre fin aux importations de différents produits. Faux ! Le chef de l'Etat a seulement demandé de mettre de l'ordre dans le secteur de l'importation gangrené par une faune de corrompus, spécialisés dans la surfacturation. D'ailleurs, le nombre d'importateurs est passé de 46 000 à 14 000. Kamel Rezig, le ministre du Commerce, qui fait beaucoup parler de lui sur les réseaux sociaux, serait à l'origine également d'importantes perturbations dans l'approvisionnement du marché national en médicaments, notamment les anticancéreux et ceux pour les maladies chroniques, ainsi que des matières premières pour le tissu industriel. Le Président n'a d'ailleurs pas manqué de faire remarquer que l'Algérie n'est pas en situation de banqueroute, mais qu'elle dispose de moyens financiers suffisants pour approvisionner le marché national pour tous les besoins du citoyen.

La «volée de bois vert» du Président aurait touché des ministres d'autres secteurs d'activité, tant les problèmes rencontrés sur le terrain sont multifformes et tendent à perdurer, malgré les directives données dans le cadre d'une stratégie de relance économique exposée lors des deux dernières rencontres organisées entre le gouvernement et les walis.

Il est certain que la colère du Président aura des conséquences. Tebboune a aujourd'hui grandement besoin de s'entourer de véritables compétences, surtout qu'il s'est engagé publiquement à honorer sans failles sa feuille de route.

DOUBLE ANNIVERSAIRE DU 24 FÉVRIER

DES EXPERTS EN ÉNERGIE L’AFFIRMENT

Les réserves d’hydrocarbures en augmentation

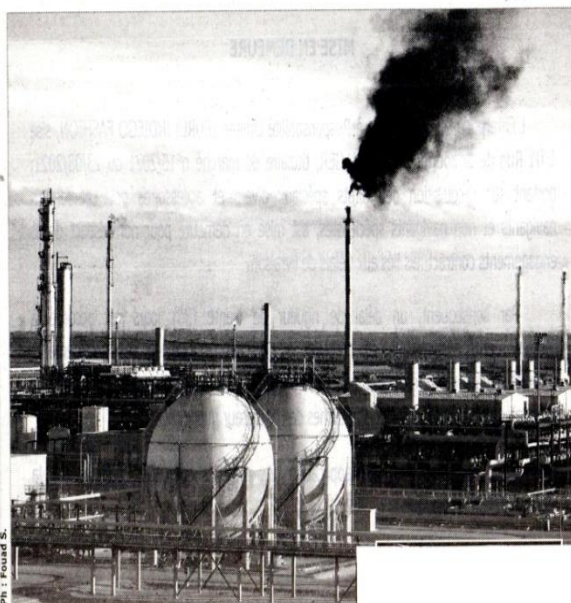
LES HYDROCARBURES en tant que source énergétique ont de beaux jours devant eux et ne risquent aucunement de disparaître au profit du renouvelable. C’est du moins ce qu’expliquent des experts énergétiques, selon lesquels les réserves mondiales d’hydrocarbures «sont en augmentation» et l’Algérie «dispose de réserves qui lui assurent une sécurité énergétique».

L’expert en énergie et consultant, Mustapha Mekkièdeche, affirme que «les hydrocarbures, dont essentiellement le gaz et le pétrole, ne sont pas des énergies qui risquent de disparaître à court terme». Rappelant que les hydrocarbures sont «très demandés», Mekkièdeche relève que «le gaz est une énergie relativement propre et sollicitée par une forte demande, et ce, au moins jusqu’en 2050». Quid des énergies renouvelables ? De son avis, «ce sont des technologies dont l’exploitation prendra du temps», ajoutant qu’elles «prendront le relais, mais ça reste une perspective à construire». Plus précis à cet égard, il soutient que «l’exploitation des énergies alternatives s’inscrit dans la durée, puisqu’il s’agit d’un travail de longue haleine», avant de noter que «le développement de la voiture électrique demande du temps». Dans le même ordre d’idées, il note que «l’hydrogène va être l’une des premières formes d’énergie alternative en raison du gisement solaire important dont nous disposons, mais cela prendra également du

temps pour se mettre en place». De son côté, Ahmed Mechraoui, expert énergétique et consultant, observe que les réserves d’hydrocarbures, que ce soit du gaz ou du pétrole, à l’échelle mondiale, ne font qu’augmenter. «Aujourd’hui, les réserves mondiales garantissent 50 ans de consommation», enchaîne-t-il. Le défi pour notre pays est, selon lui, «d’augmenter ses réserves pour assurer ses exportations».

Dans le même ordre d’idées, il indique que «les investissements dans le domaine de l’exploration sont encore en progression» et que «toute société qui investit dans le domaine des hydrocarbures doit réaliser des projets qui nécessitent des décennies en termes de concrétisation et d’exploitation». À ses yeux, «ce n’est pas la fin des hydrocarbures». Toutefois, estime-t-il, «la place des énergies renouvelables est importante dans toute cette stratégie». «Les énergies renouvelables et les hydrocarbures sont des énergies complémentaires», tient-il à préciser.

■ Fatma-Zohra Hakem



INCERTITUDES POUR L'ÉCONOMIE MONDIALE

Recul des cours du pétrole

LES PRIX du pétrole ont reculé encore pris entre les attentes d'une reprise de la demande chinoise, les inquiétudes concernant l'économie mondiale et une remontée des taux et du dollar. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril, a abandonné 1,21% à 83,05 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en mars, dont c'est le dernier jour de cotation, a cédé 0,23% à 76,16 dollars. «Il y a des incertitudes continues quant à l'économie mondiale» et donc quant à la demande d'or noir, «entre la hausse des taux d'intérêt américain, l'inflation qui est loin d'être apaisée et la Chine dont le retour d'activité est encore incertain», a résumé James Williams de WTRG Economics.

Et si «les attentes générales d'une augmentation des importations chinoises de pétrole brut cette année» exercent une pression à la hausse sur les prix depuis plusieurs mois, «il n'y a pas eu de nouvelles fraîches pertinentes» pour le moment, rappelle Tamas Varga, de PVM Energy. Les investisseurs attendent toujours des signes concrets de la reprise de la consommation de brut.

Le marché du pétrole s'inquiète aussi de l'état de l'économie mondiale, directement liée au risque géopolitique et au conflit en Ukraine. «La nouvelle source d'imprévisibilité s'est incarnée dans les craintes relatives à l'inflation», explique M. Varga, rappelant que la majorité des grandes banques centrales dans le monde continuent de relever leurs taux directeurs pour tenter de freiner la hausse galopante des prix à la consommation.

Pour James Williams, «on est entré dans un cycle baissier et on est loin des prévisions de décembre qui tablaient sur un baril à 100 dollars». L'hiver doux jusqu'ici en Europe et dans une moindre mesure aux États-Unis ainsi que le dollar plus fort «font aussi partie de l'équation», a ajouté l'analyste de WTRG Economics.

Les attentes du marché «se sont modifiées pour tenir compte de la résilience de l'économie américaine et de l'inflation qui persiste», explique Ricardo Evangelista, analyste chez ActivTrades. Les indicateurs de l'activité économique PMI aux États-Unis se sont montrés plus résilients qu'attendus, ce qui pourrait pousser la Réserve fédérale

américaine (Fed) à augmenter ses taux directeurs plus que prévu.

Or, une nouvelle hausse des taux pèserait sur «les perspectives de croissance des États-Unis et, dans une certaine mesure, celles du reste du monde», poursuit M. Evangelista.

Côté gaz naturel, le contrat à terme du TTF néerlandais, considéré comme la référence européenne, s'échangeait sous la barre des 50 euros le mégawattheure (MWh), à 49,43 euros, après avoir atteint la veille 47,70 euros, son plus bas depuis près de 18 mois. Le TTF a dévié de plus de 85% depuis son dernier pic en août, et d'environ 35% depuis le début de l'année. S'il reste

toujours possible que le mois de mars soit exceptionnellement froid et que les particuliers continuent de chauffer leurs habitations jusqu'en avril, il reste «fort probable que la phase de remplissage de l'hiver prochain commence au niveau confortable de plus de 50%», poursuit l'analyste.

Les prix pourraient toutefois remonter l'hiver prochain, la situation actuelle étant principalement le résultat d'un hiver exceptionnellement doux en Europe, mais aussi d'une demande de gaz naturel liquidé en Chine plus faible «pour la première fois en 40 ans» en raison de la faiblesse de son économie, fait valoir M. Fritsch.

Hamid B.

استنفاذ وسط المراقبين الماليين على مستوى الإدارات انطلاق عملية ترقية الموظفين

أمرت وزارة المالية مصالحها في كل الولايات بضبط قوائم الموظفين المستوفين لشروط الترقية، بعنوان 2022، في كل قطاعات الوظيفة العمومية، وطالبتهم بالتنسيق مع المراقبين الماليين على مستوى هذه الإدارات، للتدقيق في قوائم المعنيين ومدى استيفائهم للشروط المطلوبة بهدف الشروع في تجسيد العملية، في إطار الميزانية التي خصصها قانون المالية 2023 لفتح 36 ألف منصب مالي إضافي موزعة على مختلف الدوائر الوزارية وعبر جميع الولايات تلبية للطلب "الكبير" الذي أبداه مسؤولوها.



خبرة لعروسي

● وجهت المديرية العامة للميزانية، مراسلة إلى مديرياتها الجهوية، ومن خلالها إلى المراقبين الماليين، أمرت فيها بالشروع في إحصاء الموظفين في مختلف الإدارات والمؤسسات العمومية، الذين تتوفر فيهم شروط الترقية إلى غاية 31 ديسمبر 2022 بعنوان سنة 2023، استكمالاً للتعليمات التي أسندتها المديرية العامة للوظيفة العمومية للمسؤولين المكلفين بتسيير الموارد البشرية على مستوى المؤسسات والإدارات العمومية لضبط تعداد هؤلاء الموظفين قبل تاريخ 19 جانفي الماضي. ونبّهت مصالح بوشمال، رؤساء مصالح تسيير الموارد البشرية، بالأهمية البالغة للعملية، وطالبتهم بالسهر على التأكد من صحة المعلومات والبيانات التي تخص المعنيين لأجل الحصول على حصيلة "موثوقة ودقيقة وشاملة حول الموضوع"، وأيضاً لتفادي بروز أي اختلالات في المعلومات أو نقائص أو تناقض في هذا المجال، سواء ما تعلق بالعدد الحقيقي للموظفين أو بتسمية رتبهم الحالية أو بالرتب وأنماط الترقية.

وشهدت المصالح الولائية والمحلية لمختلف الدوائر الوزارية، بناء على ذلك، حالة استنفار، على غرار قطاع التربية، حيث وجهت مديريات التربية عبر الوطن، مراسلات إلى مديري المؤسسات التربوية في الأطوار التعليمية الثلاثة

لمباشرة عملية إحصاء المعنيين من جميع أسلاك القطاع دون استثناء.

ويتعلق الأمر بالموظفين المتحصلين على شهادات ومؤهلات علمية، علماً أن وزير التربية، عبد الحكيم بلعابد، كان قد أعلن بأن مسودة القانون الأساسي الجديد تضمن للموظفين والأعوان من كل الأسلاك، تامين كل الشهادات المتحصل عليها طيلة فترة عملهم في القطاع.

وهي نفس الإجراءات التي شهدتها قطاعا الصحة والتعليم العالي، حيث انتهت مصالح هاتين الدائرتين الوزائيتين، مؤخراً، من إحصاء أصحاب الشهادات والمؤهلات تحسباً للبدء في مختلف الترقيات لفائدة مستخدمي وأعوان جميع الأسلاك، بعد أن استحدثت مصالح بداري منصة لإحصاء حاملي شهادة الدكتوراه والماجستير لغير

الموظفين بسلكي الأساتذة المحاضرين أو الباحثين.

وبالنسبة لقطاع الصحة، انتهت المراكز الاستشفائية والمؤسسات الصحية العمومية، عبر الوطن، من تعداد الموظفين المستوفين لشروط الترقية إلى رتب أعلى بعنوان سنة 2023، بناء على إرسالية المديرية العامة للوظيفة العمومية، حيث طالبت كافة الموظفين المتحصلين على شهادة خلال مسارهم المهني تفوق رتبهم الحالية والمستوفين خمس أو عشر سنوات في رتبهم الحالية، بإيداع ملف يتضمن طلباً خطياً يشمل جميع المعلومات الخاصة ونسخة من المؤهل على مستوى المديرية الفرعية للمستخدمين.

هذه شروط الترقية

على أساس الشهادة

وتخص الترقية على أساس الشهادة، كل موظف حاصل على المؤهلات والشهادات

المطلوبة خلال مساره المهني، شرط إعلام إدارته، في حال مزاولته لدراسات عليا، حيث يجب عليه إيداع طلب للترقية، على أساس الشهادة، مرفوقاً بنسخة من الشهادة المحصل عليها.

وفي حال وجود أكثر من طلب للترقية على أساس الشهادة، على عدد محدود من المناصب المالية، يتم تصنيف المترشحين حسب درجة الاستحقاق، وعلى أساس تاريخ الحصول على الشهادة، أما في حالة استمرار تساوي الموظفين المعنيين، يتم الفصل بينهم حسب المعايير المعتمدة في المسابقات على أساس الشهادة. علماً أنه لا يوجد عدد محصور لمرات الترقية على أساس الشهادة، لأنه متى توفرت الشروط المطلوبة للموظف يستطيع أن يترقى على أساس الشهادة إلى رتبة أعلى.

خ.ل

في مراسلة إلى مديرياتها الجهوية.. المديرية العام للميزانية تأمر

ضبط قوائم ترقية 36 ألف موظف

• إحصاء الموظفين المستوفين للشروط بالإدارات والمؤسسات العمومية

• التدقيق في المعلومات للحصول على حصيلة موثوقة

وجهت المديرية العامة للميزانية التابعة لوزارة المالية، مراسلة إلى مديرياتها الجهوية أمرت من خلالها بضبط قوائم الموظفين المستوفين لشروط الترقية بعنوان 2022 في قطاع الوظيفة العمومية، والتي تشمل 36 ألف منصب مالي إضافي موزعة على مختلف الدوائر الوزارية.

إيمان بلعمري



ودعت المديرية العامة للميزانية، المراقبين الماليين إلى الشروع في إحصاء الموظفين في مختلف الإدارات والمؤسسات العمومية الذين تتوفر فيهم شروط الترقية الى غاية 31 ديسمبر 2022، استكمالا لتعليمات المديرية العامة للوظيفة العمومية، للمسؤولين المكلفين بتسيير الموارد البشرية على مستوى المؤسسات والإدارات العمومية.

وشددت ذات المصالح على التأكد من صحة المعلومات والبيانات التي تخص المعنيين للحصول على حصيلة موثوقة ودقيقة وشاملة حول الموضوع، وتفاذي وقوع أي اختلال أو نقائص أو تناقض في المعلومات، سواء تعلق الأمر بالعدد الحقيقي للموظفين أو بتسمية رتبهم الحالية أو بالرتب وأنماط الترقية.

تجدر الإشارة إلى أن عدة قطاعات استراتيجية قد أنهت التحضير للعملية على غرار قطاعات التربية والتعليم العالي والصحة، تحسبا للشروع في مختلف الترقيات.

وكانت مديريات التربية وجهت مراسلات إلى مديري المؤسسات التربوية، دعوتهم من خلالها إلى مباشرة عملية إحصاء المعنيين ويتعلق الأمر بالموظفين المتحصلين على شهادات ومؤهلات علمية، خاصة وأنه تقرر ضمن مسودة القانون الأساسي الجديد، ضمان للموظفين والأعوان من مختلف الأسلاك تتمين كل الشهادات المتحصل عليها طيلة فترة عملهم في القطاع.

وأنهى قطاع التعليم العالي هو الآخر عملية

الترقية إلى رتب أعلى بعنوان سنة 2023، بناء على إرسالية المديرية العامة للوظيفة العمومية والتي طالبت كافة الموظفين المتحصلين على شهادة خلال مساهمهم المهني تفوق رتبهم الحالية، والمستوفين 5 أو 10 سنوات في رتبهم الحالية بإيداع ملف يتضمن طلبا خطيا يشمل جميع المعلومات الخاصة، ونسخة من المؤهل على مستوى المديرية الفرعية للمستخدمين.

إحصاء أصحاب الشهادات والمؤهلات تحسبا للبدء في مختلف الترقيات لفائدة مستخدمي وأعوان جميع الأسلاك، بعد أن تم استحداث منصة لإحصاء حاملي شهادة الدكتوراه والماجستير لغير الموظفين بسلكي الأساتذة المحاضرين أو الباحثين. وبالنسبة لقطاع الصحة، انتهت المراكز الاستشفائية والمؤسسات الصحية العمومية من إحصاء الموظفين المستوفين لشروط



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

⚡ Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



MFINANCES CHANNEL وزارة المالية الجزائرية



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger